

## SNUTER-FSU

173 rue de Charenton 75012 Paris 2 01 42 87 43 00 1 01 49 88 06 17





Paris, le lundi 25 septembre 2017

M. Gérard COLLOMB

Ministre d'État, ministre de l'intérieur

Place Beauvau - 75800 Paris CEDEX 08

M. Gérald DARMANIN

Ministre de l'Action et des Comptes publics

139 rue de Bercy - 75572 PARIS Cedex 12

Objet : Préavis de grève pour le mardi 10 octobre 2017

Monsieur le Ministre d'État, Monsieur le Ministre,

La dégradation de la situation sociale est due aux politiques libérales menées en France depuis plusieurs années. Les attaques incessantes contre les droits et les acquis sociaux, les Statuts et les services publics territoriaux, participent de cette logique. Les principes qui fondent les garanties collectives sont également gravement remis en cause. Les salaires stagnent, le pouvoir d'achat, les droits sociaux et les services publics régressent, le chômage augmente. Les déclarations et les annonces gouvernementales effectuées par exemple lors de la conférence nationale des territoires ou encore lors des rencontres en marge de l'agenda social, ont confirmé nos craintes d'une régression sociale sans précédent pour la Fonction Publique, ses services et ses agents soutenue par la même idéologie qui consiste en une politique austéritaire dont les personnels servent immanquablement de variable d'ajustement. Les agents ont déjà précédemment manifesté leur désapprobation devant de tels projets, en particulier les 12 et 21 septembre 2017.

Dans ce contexte social catastrophique, les projets et les annonces du gouvernement concernant les services publics et les agents sont une véritable remise en cause de leurs droits, Le SNUTER-FSU considère que les « lignes rouges » ont été dépassées par le gouvernement avec :

- La menace d'un retour au gel de la valeur du point d'indice,
- Le projet de décorrélation de la valeur du point d'indice entre les versants de la Fonction Publique
- Le rétablissement du jour de carence,
- L'augmentation de la CSG qui risque de grever négativement le pouvoir d'achat des agents publics,
- La remise en cause des accords locaux concernant le temps de travail,
- Les attaques menées contre le CNFPT et ses agents et en corolaire contre la formation des agents territoriaux
- Le maintien de la baisse de la cotisation formation continue
- Les menaces de report des mesures PPCR
- La suppression de dizaines de milliers de contrats aidés (à contrario, nous revendiquons leur transformation en emplois statutaires).
- Les 120 000 suppressions d'emplois programmées dans la fonction publique, dont 70 000 dans la

Or, le rôle des services publics est déterminant pour construire une société plus juste et plus solidaire, au contraire des politiques d'austérité qui se caractérisent non seulement par la faiblesse des rémunérations mais aussi par une réduction drastique des moyens alloués aux services publics qui sont dès lors en

difficulté pour satisfaire les besoins des usagers et assurer les missions assumées quotidiennement par les agents. En menaçant, par exemple, de la baisse des dotations de fonctionnement, le gouvernement tente d'imposer aux Collectivités Locales une « RGPP territoriale », qui se traduira immanquablement par moins de postes et donc moins de services publics. Cette politique revient à nier l'engagement quotidien des agents territoriaux au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale.

Face, à toutes ces attaques et remises en cause, le besoin de justice sociale passe par la mobilisation pour préserver notre modèle social, les services publics, notre statut et les emplois publics.

Aussi le SNUTER-FSU s'engage à :

- Défendre des acquis collectifs
- Exiger le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat par l'augmentation uniforme du point d'indice
- S'opposer à l'augmentation de 1,7% de la CSG qui remet en cause le financement de notre protection sociale et ampute la rémunération des fonctionnaires
- Exiger le maintien des effectifs, NON aux 7 0 000 suppressions de postes dans la FPT
- Exiger l'abandon du jour de carence

C'est pourquoi le SNUTER-FSU, syndicat national affilié à la Fédération Syndicale Unitaire (F.S.U), dépose le présent préavis de grève pour la journée du mardi 10 octobre 2017 de 0 à 24 heures, couvrant l'ensemble des agents territoriaux de son champ statutaire de syndicalisation.

Je vous prie d'accepter, Messieurs les Ministres, mes meilleures salutations.



Didier Bourgoin Co-Secrétaire général SNUTER-FSU La FSU-Territoriale